



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de COOPER (Barbara T.), ROBARDEY-EPPSTEIN (Sylviane), MARTIN (Roxane), « Établissement du texte », *Mélodrames*, Tome VI, 1815-1818, PIXERÉCOURT (René-Charles Guilbert de)

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15877-6.p.0643](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15877-6.p.0643)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte que nous éditons a été établi d'après la première édition du *Monastère abandonné ou la Malédiction paternelle*, mélodrame en trois actes, en prose et à spectacle, parue sous le pseudonyme de M. Charles (Paris, Barba, 1816, 67 p. in-8°).

Deux manuscrits ont subsisté pour cette pièce. Le premier, autographe, est conservé par la SHLML (1 cahier relié et paginé, non daté, 71 f° écrit r°, corr. v°, boîte n°6, pièce n°70). Nous donnons pour ce manuscrit (identifié par le sigle MsA) tout ce qui diffère du texte de base. Afin de ne pas surcharger inutilement l'appareil critique, nous ne signalons pas les débuts de mots biffés, les hésitations (lorsque Pixérécourt, par exemple, corrige un mot par un autre, puis rétablit le premier mot), et les groupes de mots rayés à un endroit, réintégrés un peu plus loin. Le second manuscrit (identifié par le sigle MsC) est conservé aux Archives Nationales sous la cote F¹⁸ 599^A (1 cahier relié, non paginé, 52 f° écrits r°-v°). Sur la couverture figurent la date d'autorisation par le ministère de la police (26 novembre 1816) et l'indication « sup[pressions] / 1^{er} – [page] 18 / 2^e – [page] 3 [du] 2^e acte ». Ce manuscrit ne comporte aucune rature, hormis les trois passages censurés (voir la « Présentation »).

Ces deux manuscrits sont difficilement classables sur le plan chronologique. De toute évidence, il manque des états intermédiaires entre les deux leçons. MsC correspond incontestablement à une première version soumise à l'examen des censeurs. Il est conforme, dans son ensemble, à la leçon donnée par MsA, qui contient toutefois des passages supplémentaires, certainement antérieurs. Mais MsA présente aussi de nombreux ajouts, inscrits en regard des passages modifiés. Ces corrections concordent le plus souvent avec la leçon retenue dans l'édition *princeps*. Par conséquent, MsA témoigne d'au moins deux temps de rédaction : l'une qui a précédé la mise au propre d'une première version que l'on retrouve sous MsC ; l'autre qui lui a succédé et qui se révèle conforme à la leçon retenue pour l'édition.

Le Monastère abandonné a fait l'objet de plusieurs rééditions. En 1816, une seconde édition a paru chez Barba. Les seules différences avec l'édition *princeps* résident dans le format (Paris, Barba, 1816, 80 p. in-8°) et dans le remplacement du pseudonyme « M. Charles » par « R. C. Guilbert de Pixérécourt ». La pièce a été réimprimée à une date inconnue (Paris, Barba, s. d., 54 p. in-8°) et en 1821 (Paris, Barba, 64 p. in-8°). Ces éditions ne présentent aucune variante avec le texte de base. Elles n'ont pas été retenues dans notre appareil critique.

L'édition parue dans la collection des « Chefs-d'œuvre du répertoire des mélodrames » (Paris, chez M^{me} Veuve Dabo, 1824, t. 4, p. 1-116, in-18) présente en revanche une leçon qui diffère du texte de base et de MsA, mais qui concorde à certains endroits avec MsC. On suppose que cette édition a été établie d'après un manuscrit de la censure (soit MsC, soit un autre plus tardif, qui aurait été soumis lors d'une reprise de la pièce et qui aurait disparu du fonds des Archives Nationales). La censure, devenue plus exigeante sous le règne de Charles X, a peut-être conditionné ce choix. Les nombreuses variantes de cette édition sont introduites dans nos notes par le sigle Éd-1824. Dans le *Théâtre choisi* (t. 3, p. 399-494), Pixérécourt a choisi de rétablir une version conforme à l'édition *princeps*. Cette édition présente de rares variantes (quelques répliques et didascalies supprimées) que nous signalons sous le sigle TC.

La partition que nous éditons a été transcrite à partir du matériel d'orchestre manuscrit, conservé au département de la musique de la BnF (17 parties : vl principal, vln 1 [2 exempl.], vln 2 [2 exempl.], alt., b. [3 exempl.], fl., cl. 1, cl. 2, bn, cor 1, cor 2, trb., timb., 324 f°, cote Mat TH 1011). Ce matériel présente de nombreuses corrections, effectuées à l'encre ou au crayon au fil des multiples reprises qu'a connues le mélodrame. L'impossibilité de dater ces corrections nous a conduite à transcrire, autant qu'il a été possible, les passages biffés. Nous précisons au sein de notre partition les mesures concernées par ces ratures. Lorsqu'il n'a pas été possible de transcrire les passages supprimés, nous en expliquons les raisons dans la note introductive du numéro. La dernière page du livret de l'alto étant manquante, nous n'avons pas pu transcrire cette partie pour les deux derniers numéros (13 et 14) de l'acte III. La saisie de la musique suit le protocole expliqué dans la « Note sur la présente édition » placée en tête de ce tome.

Notre édition du *Monastère abandonné ou la Malédiction paternelle* propose un appareil critique suffisamment intelligible pour que le lecteur puisse suivre les différentes étapes de la genèse. Pixierécourt a élaboré une première version sur MsA, où l'on retrouve l'empreinte de la source allemande, notamment dans le premier acte où figure l'essentiel des passages qui ont été supprimés avant sa mise au propre dans MsC. Le manuscrit soumis à la censure offre la version qui a été reçue au théâtre de la Gaîté et envoyée au bureau de la censure. Le travail de mise en scène n'apparaît pas sur ce manuscrit, ce qui explique les ajouts que l'on retrouve sur MsA, conformes à la leçon retenue dans l'édition *princeps*, et sans doute à celle du manuscrit, aujourd'hui perdu, ayant servi pendant les répétitions. Enfin, le lecteur découvrira sous Éd-1824 les nombreuses suppressions qui ont été réalisées lors de la réédition du mélodrame sous le règne de Charles X.